



CEPS Forschung und Praxis – Band 03

Rapport sur les fondations en Suisse 2010

Georg von Schnurbein

Centre for Philanthropy Studies (CEPS)
Universität Basel

Rapport sur les fondations en Suisse 2010

Georg von Schnurbein

Le **Rapport sur les fondations en Suisse** est une publication annuelle qui présente des chiffres, faits et tendances actuels concernant le secteur de la philanthropie en Suisse. Disponible gratuitement sur Internet, il veut contribuer à une meilleure connaissance et compréhension du secteur.

Le **Centre d'Études de la Philanthropie en Suisse (CEPS)** de l'Université de Bâle a été créé par SwissFoundations, l'Association des fondations donatrices suisses. Il a bénéficié d'un financement de départ des organisations suivantes: AVINA STIFTUNG, Christoph Merian Stiftung, Ernst Göhner Stiftung, GEBERT RÜF STIFTUNG, Gesellschaft für das Gute und Gemeinnützige GGG Basel et la Fondation Sophie et Karl Binding.

Impressum : Centre d'études de la philanthropie en Suisse
(CEPS)
Université de Bâle
Peter Merian-Weg 6
Case postale
4002 Bâle

Couverture : A+, Gregorio Caruso
Traduction : Clara Wubbe, Transit TXT
Layout : Georg von Schnurbein

© CEPS 2010. Tous droits réservés. Reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs.



Table des matières

Table des matières	I
Graphiques	II
Introduction	1
1. Le secteur suisse des fondations en bref.....	3
1.1. Traces de frein de la crise économique mondiale.....	3
1.2. Les fondations dans les régions	4
1.3. Moyens financiers et versements	6
1.4. Collaborateurs rétribués et bénévoles dans les fondations.....	6
2. Thèmes actuels et tendances.....	8
2.1 Activités parlementaires	8
2.2 Revalorisation de la philanthropie	9
2.3 Banques de données sur les fondations : l'aiguille dans la botte de foin	12
3. Perspectives.....	14
Bibliographie	15



Graphiques

Graphique 1 : Nouvelles fondations d'utilité publique, 1990-2010	3
Graphique 2 : Développement des fondations sous surveillance fédérale 1995-2009	4
Graphique 3 : Répartition et densité cantonales des fondations d'utilité publique	5
Graphique 4 : Attributions par les membres de SwissFoundations en 2008	5
Graphique 5 : Statistique des personnes employées dans les associations et les fondations 1995-2008 (indexé par rapport à 1995 = 100)	6
Graphique 6 : Evolution du nombre de places de travail dans les associations et les fondations entre 1995 et 2008.....	7
Graphique 7 : L'infrastructure philanthropique en Suisse.....	11

Introduction

Les fondations sont tributaires d'une économie prospère à différents égards et de multiples façons. Ce constat, la crise économique et financière de 2008 le confirme sans équivoque au travers de ses répercussions.

D'abord, on a observé un net recul du nombre de nouvelles fondations en 2009. (L'effondrement boursier qui s'est produit dans le sillage de la Nouvelle Economie avait déjà montré, en son temps, que la chute de valeurs patrimoniales allait de pair avec une diminution des activités de fondation.) Les dons privés quant à eux ont prouvé leur résistance à la crise en demeurant au même niveau.¹ C'est que la création d'une fondation est toujours liée à l'aliénation irrévocable de biens. Lorsque la fortune augmente grâce à une évolution économique favorable, le désir d'en faire participer autrui sera plus fort qu'en période de décroissance où l'on estimera beaucoup plus important d'assurer ses arrières. Cette hypothèse est étayée par le fait que le nombre de nouvelles fondations régionales a nettement plus reculé que celui de nouvelles fondations de portée nationale ou internationale, qui peuvent généralement s'appuyer sur une fortune plus solide.

Ensuite, outre son impact sur la création de fondations, la crise financière a aussi influé, et bien plus fortement encore, sur la situation financière des fondations existantes. Afin de réaliser un rendement régulier sur leur fortune, les fondations investissent en premier lieu dans l'immobilier et les placements financiers. Or, elles ont été régulièrement encouragées ces dernières années à miser davantage sur le rendement que sur la sécurité dans le choix de leurs investissements. Corollaire : les fondations suisses ont été (en moyenne) plus fortement affectées par les fluctuations du marché que par exemple les fondations allemandes, du fait qu'en Allemagne c'est encore le plus souvent la sécurité des investissements qui prime et que la préservation du capital de la fondation y est prescrite par la loi.

Cette évolution qui a débuté en 2008 déjà a contraint quelques fondations suisses à corriger leur budget de distribution ou à dissoudre leurs réserves de fluctuations de valeurs afin de pouvoir financer les affectations prévues.²


Finalement, la crise financière a aussi modifié la politique de soutien des fondations. Aux Etats-Unis, d'innombrables citoyens ont perdu leur logement, leur rente et d'autres biens encore suite à la débâcle des marchés immobiliers et financiers. Afin de compenser au moins en partie ces lourdes pertes, diverses fondations américaines ont lancé des projets d'aide et créé des fonds spéciaux pour les victimes de la crise. Les fondations donatrices suisses n'ont pas eu à réagir d'une manière aussi spécifique à la crise économique et financière. Cependant, elles ont opéré de manière plus prudente l'an passé et observé plus strictement les lignes directrices en matière de soutien – une ligne de conduite également motivée par la demande, en hausse avant la crise financière déjà.

Les événements des dernières années ont montré plus clairement que jamais à quel point les fondations donatrices dépendent d'un contexte économique favorable. Cette dépendance remet en cause la théorie de la promotion anticyclique par les fondations. Si les fondations suivent (doivent suivre) la conjoncture en raison de leur dépendance des marchés financiers et des fortunes privées, il ne faut pas s'attendre à qu'elles augmentent leur quote-part de distribution en temps de crise pour compenser le recul de l'aide des pouvoirs publics. Un soutien constant sur la durée – telle semble être plutôt la devise.

A côté des fondations donatrices qui sont tributaires de rendements patrimoniaux, il faut encore considérer les fondations opératives. Celles-ci ont connu un développement remarquable ces

¹ ZEW (2009), p. 6 ss.

² Sur la gestion des réserves destinées aux fluctuations de valeurs, voir Zöbeli/Neubert (2009), p. 88 s.



dernières années, confirmé par les chiffres les plus récents de la statistique sur la population active de l'OFS. Si l'on parle du secteur non profit en tant que secteur de croissance, cela est vrai presque exclusivement pour les fondations, surtout pour celles qui œuvrent dans le domaine de la santé. Autre preuve de l'attractivité des fondations : le nombre croissant d'associations à opter pour le statut de la fondation.

Partant de là, on peut s'attendre à ce que le secteur de la philanthropie continue de se développer et de croître à l'avenir, non seulement pour le nombre de fondations, mais aussi pour le volume patrimonial, l'effectif des employés et le professionnalisme de l'organisation.

Outre qu'il résume les données statistiques importantes les plus récentes sur les fondations, le rapport expose et commente les principaux thèmes et tendances politiques, économiques et sociaux les concernant. Mentionnons tout spécialement la motion Luginbühl, qui a initié un débat politique sur la philanthropie. Par ailleurs, diverses études ont apporté un nouvel éclairage à la notion même de philanthropie, qui appelle un réexamen des objectifs concrets. Finalement, plusieurs banques de données sur les fondations sont actuellement en voie d'élaboration, qui pourraient changer les stratégies de recherche des personnes en quête de soutien financier.

Le présent rapport veut donner aux politiciens, médias, représentants des fondations et autres intéressés des informations pratiques et des chiffres actuels sur le secteur de la philanthropie en Suisse. Son objectif est de contribuer à une meilleure compréhension du secteur et à une communication plus objective sur le sujet.

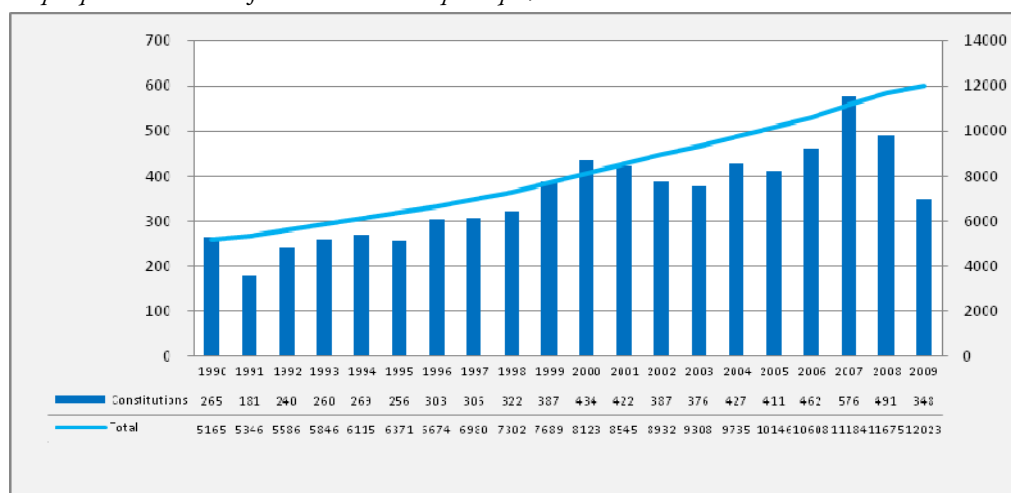
1. Le secteur suisse des fondations en bref

La qualité de l'information sur le secteur philanthropique est fort inégale ; les données sont lacunaires et entachées d'incertitude, faute d'un système central et cohérent de relevé. Les faits et chiffres présentés dans ce rapport proviennent d'études, d'estimations et de propres recherches. Le relevé exhaustif de toutes les fondations d'utilité publique de Suisse par Qelsius permet néanmoins de publier pour la première fois des données plus précises sur l'évolution des dites fondations³, mais comme il ne s'agit pas d'une statistique officielle, il est impossible d'exclure des imprécisions ou des erreurs d'appréciation. Ces déficiences devraient être minimisées au fil du temps grâce à de meilleures méthodes statistiques. Quoiqu'il en soit, le fait que les données proviennent de sources disparates, non comparables, et ne permettent donc pas d'analyses plus fouillées, demeure le principal problème.

1.1. Traces de frein de la crise économique mondiale

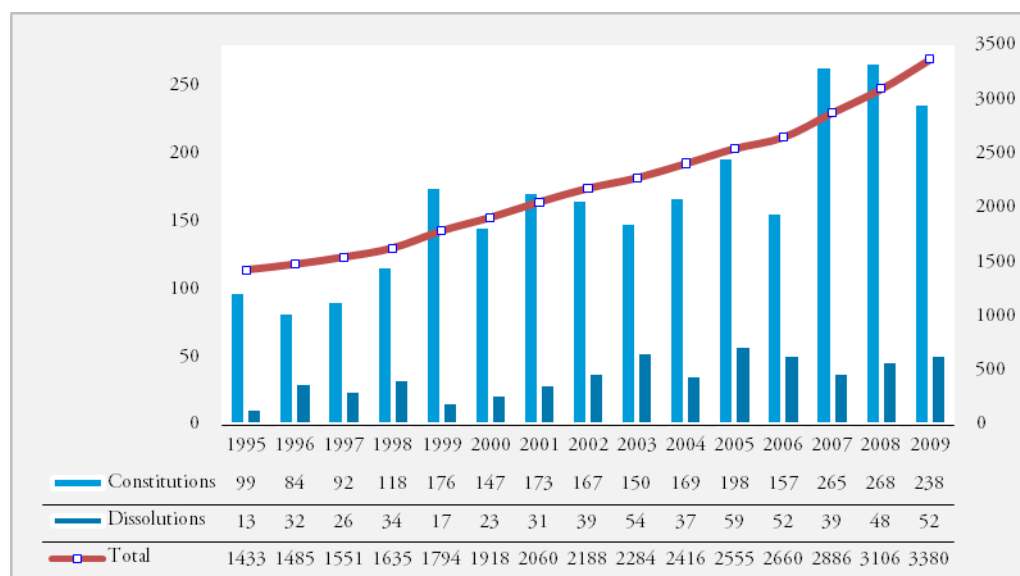
Fin 2009, 18'321 fondations étaient inscrites au Registre fédéral du commerce, dont 12'023 peuvent être qualifiées d'utilité publique au vu de leur but. Le Graphique 1 montre que 57 % des fondations d'utilité publique actuelles ont été créées pendant ces vingt dernières années. Cette croissance confirme l'importance grandissante des fondations dans la société. Comme nous l'avons vu en introduction, le nombre des nouvelles fondations a cependant nettement reculé en 2009 comparé à l'année précédente. Alors que 2007 et 2008 ont été des années record avec la création de 576 et 491 fondations respectivement, le nombre de nouvelles fondations en 2009 est retombé à celui d'il y a 10 ans (348 ou -29,1 %). Relevons toutefois que ce recul concerne surtout les fondations locales et cantonales. Le nombre des fondations de portée nationale ou internationale soumises à l'Autorité fédérale de surveillance est demeuré nettement plus stable, avec un recul de 268 à 238 nouvelles fondations seulement, soit 11,2 % (voir Graphique 2). Les chiffres confirment que le développement positif du secteur philanthropique se poursuit, même si la crise économique et financière a laissé de traces de frein.

Graphique 1 : Nouvelles fondations d'utilité publique, 1990-2010⁴



³ <http://www.qelsius.ch.n> (allemand et anglais)

⁴ Source: propre graphique.

Graphique 2 : Développement des fondations sous surveillance fédérale 1995-2009⁵

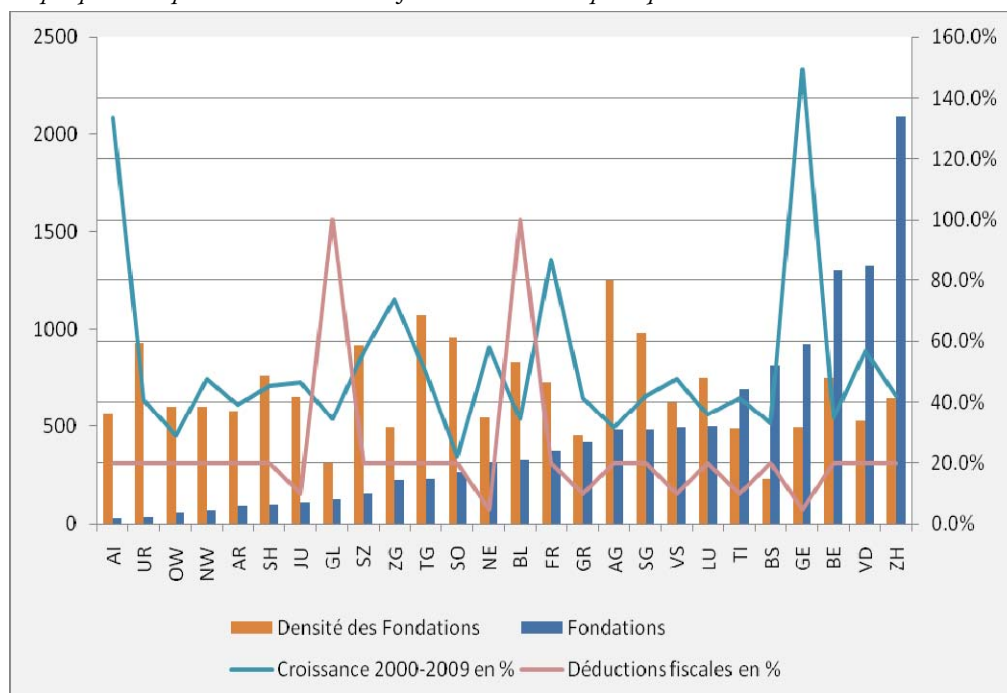
1.2. Les fondations dans les régions

L'importance du secteur philanthropique est fort différent d'un canton à un autre. Si le canton de Zurich compte le plus grand nombre de fondations d'utilité publique au niveau suisse (2091), Bâle, avec une (1) fondation pour 231 habitants, est indiscutablement la capitale suisse de la philanthropie (voir Graphique 3): au total 815 fondations d'utilité publique y sont enregistrées. La moyenne suisse est d'une (1) fondation pour 648 habitants, un rapport dont le canton de Zurich (646) se rapproche le plus. 24 cantons se situent en dessous de cette valeur, 12 en dessus. Les deux lignes tracées dans le même graphique 3 indiquent les déductions fiscales maximales dans les cantons et la croissance des fondations dans les dix dernières années. Il en ressort que ni la densité des fondations ni leur croissance ne permettent de déduire, de manière générale, que des déductions fiscales élevées accélèrent ou concentrent la croissance des fondations. On voit plutôt que le canton de Genève, avec les déductions fiscales les plus basses, a connu la croissance relative la plus forte au cours des dix dernières années.

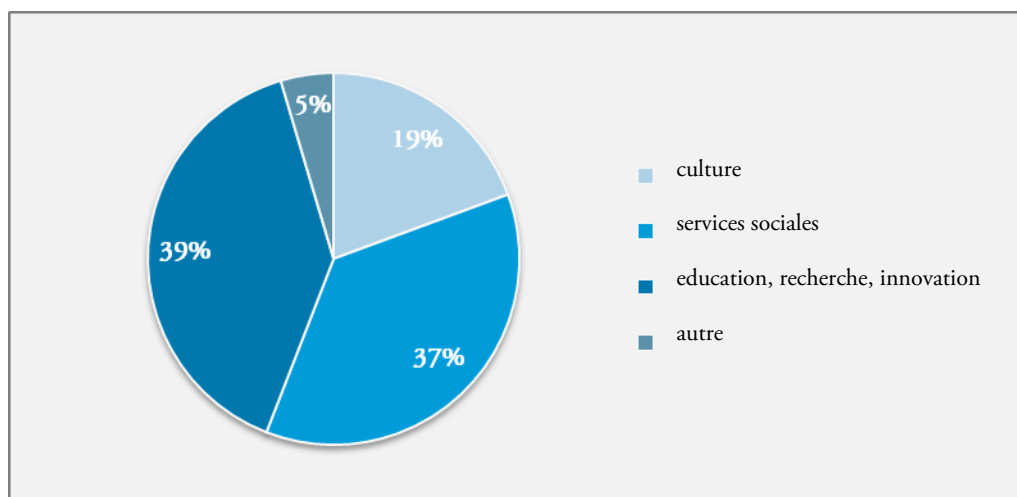
En 2009, le canton de Zurich accuse la plus forte augmentation de fondations en chiffres absolus (+56) et le canton de Nidwald proportionnellement au nombre total des nouvelles fondations (+ 7,9 %).

⁵ Source: propre graphique réalisé sur la base des chiffres de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

Graphique 3 : Répartition et densité des fondations d'utilité publique dans les cantons⁶



Graphique 4 : Attributions par les membres de SwissFoundations en 2008⁷



⁶ Source: propre graphique.

⁷ Source: propre graphique sur la base d'un graphique de SwissFoundations (2010), p. 17.

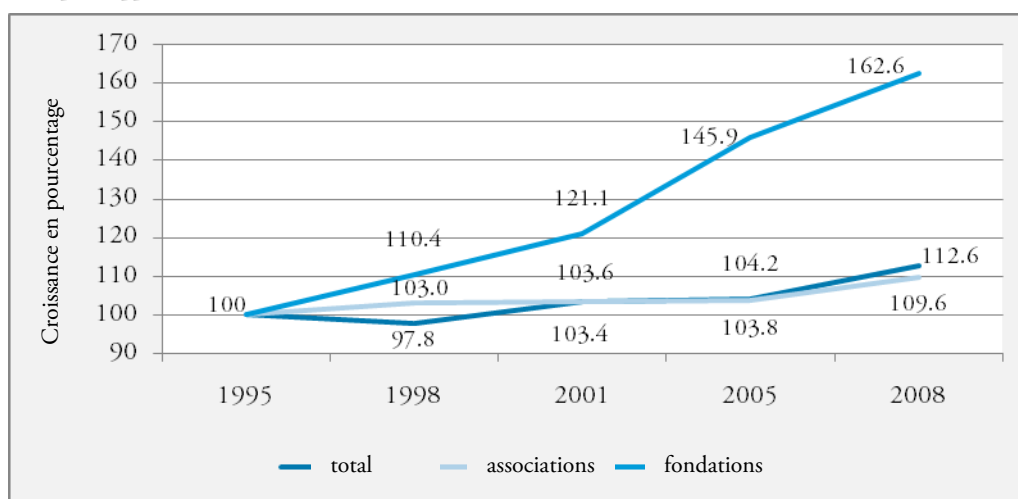
1.3. Moyens financiers et versements

Pour l'heure, nous disposons de chiffres fiables sur les versements des fondations uniquement pour SwissFoundations et ses membres. Les 61 fondations membres de l'association ont versé au total 197 millions de francs en 2008.⁸ Le Graphique 4 montre la répartition de ces versements sur les différents domaines d'activités. On peut admettre que cette répartition est dans une large mesure similaire pour l'ensemble des fondations d'utilité publique.⁹ Pour d'autres chiffres, nous renvoyons au rapport de 2008 (uniquement en allemand).¹⁰

1.4. Collaborateurs rétribués et bénévoles dans les fondations

En 2008, l'Office fédéral de la statistique (BFS) a établi une nouvelle statistique de l'emploi. Celle-ci fait état d'une poursuite des tendances actuelles dans le secteur non profit (voir graphique 5).

Graphique 5 : Statistique des personnes employées dans les associations et les fondations 1995-2008 (indexé par rapport à 1995 = 100)¹¹



Première tendance : la hausse continue du nombre de personnes employées. En 2008, les associations et fondations d'utilité publique employaient au total 297'274 personnes. Depuis 1995, le nombre d'employés est passé de 138'567 à 151'851 (+ 9,6 %) dans les associations et de 89'432 à 145'423 dans les fondations, ce qui dénote une augmentation beaucoup plus marquée (+62,6 %). Une comparaison de ces chiffres avec ceux de l'économie dans son ensemble (+12,6 % entre 1995 et 2008) révèle que la croissance est inférieure à la moyenne dans les associations, alors que les fondations comptent parmi les employeurs à plus forte croissance. Si l'on distingue le nombre d'employés d'après les secteurs, on constate que les ONP profitent de la croissance générale dans le secteur de la santé où travaillent 64,4 % des employés.

⁸ SwissFoundations (2010), p. 17.

⁹ Cf. la répartition des buts dans des études antérieures, notamment Steinert (2000).

¹⁰ von Schnurbein (2009), p. 22 ss.

¹¹ Source: propre graphique réalisé sur la base des données de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), OFS.

Graphique 6 : Evolution du nombre de places de travail dans les associations et les fondations entre 1995 et 2008¹²

	<i>Associations</i>	<i>Fondations</i>	<i>Economie</i>
<i>Nombre 2008</i>	8'744	4'362	386'037
<i>Evolution 1995-2008</i>	-20,9%	4,9%	3,6%

La deuxième tendance concerne le développement des places de travail (voir Graphique 6). Alors que le nombre des places de travail diminue fortement dans les associations (-20,9 %), il augmente nettement dans les fondations (41,9 %). C'est dire que les fondations sont en expansion, alors que les associations régressent. Le seul secteur dans lequel les associations connaissent également une augmentation des places de travail est celui de la santé, même si cette croissance (+9,8 %) est nettement moindre que dans les fondations (+40,7 %). La différence notable entre les deux formes juridiques est surprenante, dès lors que les conditions juridiques et économiques sont largement identiques pour les deux.

Il ressort des deux tendances esquissées plus haut que le secteur non profit ne peut être considéré comme une branche évoluant de manière uniforme, mais qu'il faut tenir compte de différences entre les champs d'activité et entre les formes juridiques. Les chiffres actuels de l'OFS semblent indiquer que le secteur philanthropique n'est pas en soi un secteur de croissance, mais que, comparée à l'économie dans son ensemble, sa croissance est supérieure à la moyenne. Relevons toutefois que cet essor ne résulte pas seulement de la création de nouvelles fondations, mais aussi de la transformation d'associations en fondations.¹³

¹² Source: propre graphique sur la base de données de l'ESPA.

¹³ von Schnurbein (2008). Sur les aspects juridiques de telles transformations, voir Schönenberg (2009).

2. Thèmes actuels et tendances

Le formidable essor des fondations, conjugué à leur notoriété publique grandissante, pose la question de l'influence et du potentiel des fondations en Suisse. Cette question est abordée et explorée de diverses manières. Au niveau politique, le secteur philanthropique tend à être vu comme une composante de la place financière, comme c'est déjà le cas au Liechtenstein, au Luxembourg ou en Autriche. Au niveau législatif, les fondations et les organisations non profit ne sont généralement plus ménagées, mais sont traitées à pied d'égalité avec des entreprises, ce qui engendre un certain flou et des tâches administratives supplémentaires pour les organisations. Les milieux de la recherche et le secteur philanthropique lui-même explorent de nouvelles pistes pour une allocation plus efficace et efficiente de moyens qui, malgré la croissance, demeurent modestes. Et les destinataires, finalement, ne se contentent plus d'attendre passivement, mais organisent leur recherche d'aide financière en passant par les banques de données existantes ou en collectant des données pour créer de telles banques.

Les tendances et initiatives que nous venons de décrire ont déjà et auront encore une influence sur le développement du secteur philanthropique, avec des conséquences positives et négatives. Pour l'heure, faute de données complètes et probantes, c'est tout le secteur, avec ses prétentions et ses attentes, qui évolue sur un terrain instable.

2.1 Activités parlementaires

En 2009, deux dossiers parlementaires ont été particulièrement importants pour le secteur philanthropique : la révision de l'ordonnance régissant la taxe sur la valeur ajoutée et la motion « Fondations. Renforcer l'attractivité de la Suisse »¹⁴ du Conseiller d'Etat Werner Luginbühl.

Concernant la révision de l'ordonnance TVA, le projet de limiter, respectivement de supprimer l'exonération de la TVA a suscité de très vives oppositions de la part de tous les domaines du secteur non profit. Outre les coûts plus élevés que ces mesures entraîneraient pour les ONP, les opposants ont déploré surtout l'augmentation des frais administratifs et la réduction des moyens à distribuer – reprochant par là au Parlement de déconsidérer l'engagement bénévole des citoyens. Le 23 juin 2010, le Conseil fédéral a approuvé le *Message complémentaire au message sur la simplification de la TVA*. La partie B de la révision prévoit la suppression de 21 des 29 mesures fiscales ainsi que l'introduction d'un taux unique de 6,2 %. Si le Parlement accepte ce message, toutes les organisations d'utilité publique ayant un chiffre d'affaires supérieur à 300'000 francs seront assujetties à la TVA.

Soumise au Conseil des Etats le 20.03.2009, la motion Luginbühl comporte pour l'essentiel trois revendications :

- adaptation aux développements européens ;
- position fiscale plus favorable pour les fondations d'utilité publique et les fondations de famille ;
- introduction d'un minimum de quote-part de distribution.

A l'appui de ces trois revendications, le motionnaire avance les développements européens en général et la législation fiscale allemande en particulier, qui accorde aux fondateurs des possibilités plus nombreuses et plus souples de réductions fiscales qu'en Suisse. Par ailleurs, il émet la crainte que l'introduction par la Commission de l'UE d'un statut de fondation européen ne défavorise la

¹⁴ Motion 09.3344, déposée par le Conseiller d'Etat Werner Luginbühl.

Suisse et n'agisse comme un frein à la création de nouvelles fondations. Comme solution, il préconise en premier lieu l'examen d'autres avantages fiscaux pour les fondations en proposant en contrepartie l'introduction d'une quote-part minimale de distribution afin d'inciter à l'action les fondations « inactives ».

Dans les milieux philanthropiques, la motion a reçu un accueil contrasté. Réaction positive d'une part, parce que le secteur philanthropique n'avait guère fait parler de lui jusqu'alors. Et confirmation du constat de l'internationalisation de la philanthropie et du défi que cela représente pour l'avenir. Réaction négative d'autre part, parce que la motion mêle plusieurs thèmes foncièrement différents, brouillant quelque peu les pistes menant à la réalisation des objectifs philanthropiques.

Les expériences faites en Autriche ont démontré que l'allègement fiscal des fondations de famille n'avait pas renforcé l'attrait du secteur philanthropique (d'utilité publique), mais l'avait au contraire affaibli.¹⁵

Le nombre de 3000 fondations inactives n'a pas été confirmé, faute aussi, sans doute, de critères clairs permettant de conclure à une inactivité effective. En effet, différentes raisons peuvent expliquer pourquoi une fondation ne fait pas de versements : procédures juridiques en cours (par ex. contestation par des héritiers s'estimant lésés), but devenu obsolète ou encore fortune réduite ou intangible (par ex. collection d'œuvres d'art). On ne saurait donc affirmer que toutes les fondations « inactives » négligent délibérément et consciemment leur mission. Des investigations poussées seront nécessaires ces prochaines années pour dresser un bilan clair de la situation.

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) a accepté la motion avec deux propositions de modification. Elle plaide pour la suppression du minimum de quote-part de distribution du texte de la motion et remet une propre motion demandant au Conseil fédéral d'examiner la création d'un registre national des fondations. Cette demande a par la suite été rejetée par le Conseil fédéral (voir chap. 2.3). Le 1^{er} mars 2010, le Conseil des Etats a accepté la motion modifiée et l'a transmise à l'administration. Il reste à voir quelles seront les conséquences concrètes de la motion pour le secteur philanthropique.

2.2 Revalorisation de la philanthropie

Longtemps, la philanthropie a évoqué l'image de la personne vertueuse, répandant le bien autour d'elle et enseignant à faire le bien. Inspirée des théories de l'éducation de Johann Bernhard Basedow, cette acception de la philanthropie a fondé l'idée du bel esprit et du réformateur idéaliste, qui n'a guère de substance en réalité.

Plus récemment, le terme de philanthropie a été revalorisé, dû pour l'essentiel à son interprétation anglo-saxonne qui est passée dans l'usage francophone via des termes comme « corporate philanthropy » ou « venture philanthropy ». Des termes qui signifient que la philanthropie n'est pas seulement un état d'esprit empreint d'altruisme, mais qu'elle implique aussi des actions concrètes, des objectifs et des résultats. Cette manière de voir pragmatique est clairement exprimée dans la définition suivante : « *La philanthropie désigne toute action privée visant le bien public.* »¹⁶ Une définition qui se démarque de celle de « troisième secteur », qui évoque en les soulignant les différences entre le marché, l'Etat, les individus et les organisations non profit. La philanthropie intègre les activités d'utilité publique de tous les acteurs privés. Cette approche supra-sectorielle gagne en importance également au niveau international, comme il ressort d'une étude comparative menée en Europe.¹⁷

¹⁵ Meyer et al. (2010), p. 73.

¹⁶ von Schnurbein/Bethmann (2010), p. 4.

¹⁷ Wiepking (2009).

Deux projets lancés en 2009 indépendamment l'un de l'autre dressent un bilan de la philanthropie en Suisse.

Depuis sa création en 2008, le Centre d'étude de la philanthropie en Suisse (CEPS) s'emploie à définir et à développer le concept de la philanthropie. Ses chercheurs ont procédé à une analyse systématique de la littérature sur le sujet, en ont tiré les chiffres et les faits pertinents et les ont reliés entre eux afin de dresser un état des lieux de la philanthropie en Suisse et de documenter une propre définition de la philanthropie. La publication qui en a résulté (« Philanthropie in der Schweiz »¹⁸) met en lumière la valeur cumulée des actions privées pour le bien public. Elle arrive à la conclusion que des citoyens, des entreprises, des fondations et d'autres institutions versent quelque 3 milliards de francs par année pour le bien public. S'y ajoutent environ 700 heures d'engagement bénévole, équivalant à une valeur (fictive) de 31 milliards de francs.¹⁹ Outre l'analyse de la littérature, le rapport donne une vue d'ensemble de l'infrastructure philanthropique, compte tenu de toutes les organisations non profit qui aident d'autres organisations non profit à réaliser leur engagement. Le Graphique 7 visualise l'étendue et la diversité de cette infrastructure. Les chercheurs ont en outre identifié des domaines essentiels pour lesquels il n'existe actuellement guère ou pas du tout de soutien. Mentionnons l'absence de bulletins d'informations et de revues scientifiques sur le secteur, le manque de banques de données (meilleur accès à l'information), ainsi que des prestations lacunaires dans les domaines financier et de l'aide technique.

En automne 2009, la Fondation 1796 à Genève a lancé une initiative visant à renforcer le secteur philanthropique en Suisse, qui a été développée et mise en œuvre par son groupe stratégique (Foundation Strategy Group). L'initiative a pour objet de récolter et de traiter les données disponibles sur la philanthropie en Suisse et d'en tirer des recommandations pour développer le secteur. Intitulé « Dynamiser la philanthropie en Suisse »²⁰, le rapport final du projet retient deux priorités : *favoriser la coopération* et *asseoir le secteur philanthropique*. Pour ces deux domaines d'action, le rapport explique comment la coopération entre fondations peut être encouragée et quelles mesures peuvent être prises pour mieux faire connaître la philanthropie, en s'appuyant sur des exemples de bonnes pratiques en Suisse et à l'étranger.²¹

Les deux rapports ont suscité beaucoup d'intérêt dans les médias et dans les milieux de la philanthropie.

¹⁸ L'étude peut être téléchargée gratuitement: <http://www.ceps.unibas.ch/publikationen>.

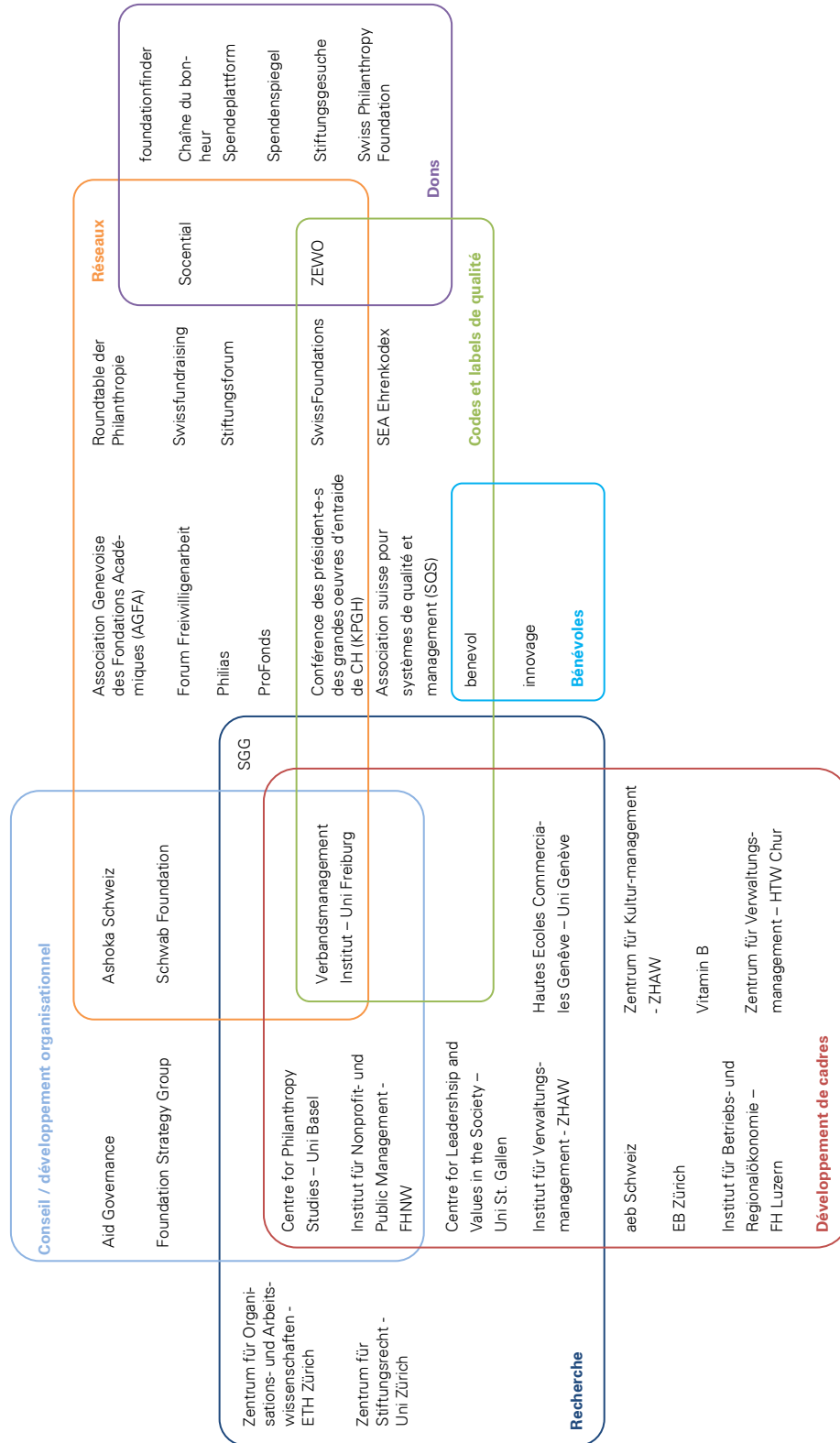
¹⁹ von Schnurbein/Bethmann (2010), p. 31.

²⁰ Le rapport peut être téléchargé gratuitement:

http://www.lombardodier.com/annexes/24599/25694/DE_Rapport_Philanthropie.pdf.

²¹ Fondation 1796 (2010), p. 41 ss.

Graphique 7 : L'infrastructure philanthropique en Suisse²²



²² Source: von Schnurbein/Bethmann (2010), p. 36 (version actualisée).

2.3 Banques de données sur les fondations : l'aiguille dans la botte de foin

L'étude « Initiative pour la dynamisation de la philanthropie en Suisse » est arrivée à la conclusion qu'il manquait des banques de données pour un meilleur accès à des informations utiles, tout spécialement celles sur les fondations elles-mêmes. Certes, toute fondation d'utilité publique doit être inscrite au registre du commerce, mais les informations figurant sur ce registre sont peu nombreuses et ne conviennent pas pour une recherche par thème. Il n'existe pas pour l'heure en Suisse de registre complet recensant toutes les fondations d'utilité publique. Ce qui ne manque pas de surprendre étant donné qu'il est dans l'intérêt de tous de pouvoir trouver plus facilement la fondation idoine. Les demandeurs perdraient moins de temps à chercher et les fondations pourraient améliorer leur sélection des requêtes par des critères plus clairs et des données plus précises sur les domaines qu'elles soutiennent avec comme résultat, au final, une diminution des requêtes. Les quelques exemples de fondations qui ont publié davantage d'informations ces dernières années au lieu d'un publier moins montrent que le nombre de demandes recule au lieu d'augmenter comme d'aucuns le craignent.

Depuis plusieurs années, l'Autorité fédérale de surveillance des fondations offre un outil de recherche en ligne, qui permet de cibler des fondations soumises à la surveillance fédérale, et donc de portée nationale ou internationale. Plusieurs autorités cantonales de surveillance, par ex. à Berne, Soleure, Appenzell Rhodes Intérieures, Suisse orientale (St Gall, Thurgovie) et Argovie tiennent également des registres électroniques, mais qui ne contiennent pas toujours toutes les fondations surveillées. D'autres encore, par ex. à Berne et Lucerne (Zentralschweizer Stiftungsaufsicht), fournissent sur demande une version papier de leur registre des fondations. Il s'agit là en fait d'un service à bien plaisir, car la diffusion de tels documents ne fait en principe pas partie des attributions des autorités de surveillance.

Depuis quelque temps, des initiatives privées se mettent en place pour remédier à l'absence d'une banque de données unique et exhaustive. Toutes se débattent avec la difficulté de garantir à la fois l'actualité et la durabilité des données. En effet, il faut commencer par reprendre les données du registre du commerce et filtrer les fondations qui ne sont pas d'utilité publique. Or, comme les inscriptions au registre sont constamment complétées, renouvelées ou recrées, la banque de données doit l'être également.

C'est sans doute une des principales raisons pour lesquelles les banques de données existantes sont des initiatives régionales, par ex. le site lucernois www.stiftungsgesuche.ch, géré conjointement par l'association «the Buez» et le Service social de la ville de Lucerne. L'accès à la banque de données est payant, mais une offre gratuite de deux mois permet aux utilisateurs de tester cet outil. Les 350 fondations qui y sont répertoriées sont pour la plupart domiciliées en Suisse centrale et dans la région zurichoise. Les résultats de recherche sont les coordonnées des personnes à contacter, l'adresse du site Internet et le formulaire de demande de la fondation sélectionnée.

Créée à Bâle en 2009, l'association FoundationFinder est soutenue financièrement par le département présidial de Bâle-Ville et la *Gesellschaft für das Gute und Gemeinnützige* GGG. La version actuelle de la banque de données (www.foundationfinder.ch) contient toutes les fondations bâloises et quelques grandes fondations suisses, soit au total environ 800. Ses données proviennent des informations tirées du registre du commerce, avec quelques renseignements supplémentaires sur certaines fondations. Les fondations ont la possibilité d'actualiser leurs propres données sur FoundationFinder via un accès sécurisé, par ex. sur les montants accordés ou encore sur les domaines soutenus en priorité. De la sorte, la plate-forme FoundationFinder permet aux fondations de contenir les demandes par une information plus ciblée.

Autre fonction utile : la liste de résultats de FoundationFinder, qui facilite la recherche de la « bonne » fondation à l'aide de critères (domaine d'activité, région, montant demandé, etc.) et qui, grâce à un système de classement et de ciblage, proposera en priorité les fondations correspondant à

ces critères. Un outil, donc, qui diminue le risque d'adresser des demandes au mauvais endroit et grâce auquel les fondations peuvent faire l'économie de lettres de refus.

Même si les banques de données existantes sont bien conçues au plan technique, il manque la garantie du maintien durable de l'offre d'informations et de l'actualité des données. Le politique lui-même a conscience de cette problématique, mais il ne connaît pas assez les fondements et le fonctionnement du secteur philanthropique. L'année passée, le Conseil fédéral a rejeté une motion de la Commission de l'économie et des redevances CER du Conseil national (CER-N), qui demandait la création d'un registre national des fondations d'utilité publique.²³ Dans la motivation du rejet, le Conseil fédéral avait argué des coûts élevés d'une telle entreprise et de la difficulté de recenser toutes les fondations, tout spécialement les fondations familiales et religieuses. Mais celles-ci ne sont pas réputées d'utilité publique et n'étaient donc pas comprises dans la motion. Dans la motion Luginbühl sur le renforcement du secteur philanthropique en Suisse, acceptée par les deux chambres et le Conseil fédéral, il manque de telles propositions concrètes et il reste à espérer que la demande de la CER-N ne disparaisse pas dans un tiroir. A l'aide de banques de données privées, il serait pourtant relativement simple de mettre au point un registre national des fondations qui faciliterait l'accès à l'argent des fondations tout en comblant les besoins des fondations d'un minimum de bureaucratie et du maintien de leur indépendance.

²³ Motion 09.3971 déposée par la CER-N/ Hans Kaufmann.

3. Perspectives

L'année 2009 a débuté sous le signe de la crise économique et financière. Le secteur philanthropique n'a pas été épargné et a connu lui aussi des incertitudes quant à son avenir. Mais aujourd'hui, à peine 18 mois plus tard, le baromètre remonte. Il ressort des chiffres du rapport de 2010 que la situation économique générale a eu des répercussions sensibles certes, mais avant tout dans le sens d'un ralentissement d'une tendance globalement positive. Le secteur philanthropique de Suisse est en plein essor et revêt une importance économique et sociale grandissante. Les prochaines années nous diront sur la floraison des fondations est un phénomène passager ou si la dépendance des fondations de la conjoncture est encore plus forte que déjà admis.

Toujours est-il que les développements de 2009 confirment la tendance à une professionnalisation croissante. Au niveau politique et dans la pratique, des solutions sont à l'étude pour rendre les fondations donatrices plus efficaces et plus efficaces. Avec la création de banques de données, il sera toujours plus difficile pour les fondations d'œuvrer dans l'ombre. Elles devront, ces prochaines années, repenser leur stratégie et leur communication avec les destinataires, les autorités et le grand public, en misant sur une plus grande transparence. Celles qui y voient un désavantage doivent comprendre qu'elles sont victimes de leur succès. Les nombreuses nouvelles fondations ont éveillé l'intérêt et la demande de la population, et par là, des bénéficiaires potentiels.

La nouvelle donne ouvre aussi aux fondations de nouvelles possibilités. Avec un plus grand choix de destinataires, les fondations pourront cibler des projets de meilleure qualité et plus innovants. Plus particulièrement, leur importance accrue va les inciter à réaliser plus efficacement leur but. A cet effet, il faut qu'elles cultivent une communication régulière et constante. Hier encore, il était difficile de placer des thèmes ou activités philanthropiques dans les médias ; aujourd'hui, l'intérêt et la communication sont mutuels. Dans le monde actuel de l'information et de la communication, l'attention (médiatique aussi) est une valeur patrimoniale importante que les fondations ne doivent pas rejeter, mais au contraire cultiver et développer.

Bibliographie

- Fondation 1796 (2010): Initiative pour la dynamisation de la philanthropie en Suisse, Genève.
- Meyer, M./ Neumayr, M./ Schneider, U. (2010): Bits and pieces: Daten zum österreichischen Nonprofit-Sektor, in: *Verbands-Management*, Nr. 2/10, S. 34-47.
- Office fédéral de la statistique (éd.) (2010): Sécurité sociale, Comptes globaux - Données, indicateurs, www.bfs.admin.statistik.ch (12.1.2010).
- Schönenberg, D. (2009): Transformation vom Verein in eine Stiftung im Schweizer Recht, in: *npoR, Zeitschrift für das Recht der Non Profit Organisation*, Heft 3/09, S. 64-67.
- Steinert, M. (2000): Schweizerische Stiftungen. Eine Analyse des schweizerischen Stiftungswesen unter besonderer Berücksichtigung der klassischen Stiftungen, (Diplomarbeit), Universität Freiburg i.Ü., 2000.
- SwissFoundations (éd.) (2010): Rapport annuel 2009, Zurich.
- von Schnurbein, G. (2008): Stiftungen als Motor des Wandels im Nonprofit-Sektor: Fallbeispiele zu Transformationen von Vereinen in Stiftungen, in: *Zeitschrift zum Stiftungswesen*, Nr. 3/08, S. 120-123.
- von Schnurbein, G. (2009): *Der Schweizer Stiftungssektor im Überblick*, Basel.
- von Schnurbein, G./Bethmann, S. (2010): *Philanthropie in der Schweiz*, CEPS Forschung und Praxis Bd. 1, Basel.
- Wiepking, P. (Hrsg.) (2009): *The State of Giving Research in Europe*, Amsterdam.
- ZEWO (éd.) (2009): Davantage de dons malgré la crise, in: *ZEWOforum* 3/09, p. 6-9.
- Zöbeli, D./ Neubert, L. (2009): *Jahresabschluss und Finanzen von Stiftungen*, Zürich.



Ouvrages parus dans la série **CEPS Publications actuelles** :

Vol. 1

Georg von Schnurbein, Steffen Bethmann

Philanthropie in der Schweiz (en allemand)

ISBN: 978-3-9523659-0-8

2010, 52 pages

Vol. 2

Georg von Schnurbein, Sara Stühlinger

Ausgezeichnet! Preise, Awards und Auszeichnungen von Schweizer Stiftungen – planen, gestalten und kommunizieren

ISBN: 978-3-9523659-1-5

2010, 30 pages

Vol. 3

Georg von Schnurbein

Rapport sur les fondations en Suisse 2010

ISBN: 978-3-9523659-2-2

2010, 16 pages